

Zones humides et étang de la Corneille (Identifiant national : 820010352)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 38030004)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : LO PARVI (BAILLET Yann), - 820010352, Zones humides et étang de la Corneille. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/820010352.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : LO PARVI (BAILLET Yann)

Centroïde calculé : 852836°-2074252°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 07/06/2019

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Isère
- Commune : Avenières Veyrins-Thuellin (INSEE : 38022)

1.2 Superficie

39,67 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Faunistique
- Amphibiens
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le secteur délimité correspond à une zone humide formant une partie du marais des Avenières ; il est composé d'étangs, de boisement et de marais, et abrite une faune et une flore rare. On peut par exemple y trouver une plante peu commune dans la région : la Fougère des marais.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838	Grenouille agile (La)	Reproduction indéterminée					
Phanérogames	88794	<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laîche faux souchet	Reproduction certaine ou probable					
	95154	<i>Dipsacus pilosus</i> L., 1753	Cardère poilue, Verge à pasteur	Reproduction certaine ou probable					
	128307	<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	Utriculaire australe, Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire, Utriculaire négligée	Reproduction certaine ou probable					
	128314	<i>Utricularia major sensu</i> P.Fourn., 1937	Utriculaire australe, Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire, Utriculaire négligée	Reproduction certaine ou probable					
	128316	<i>Utricularia neglecta</i> Lehm., 1828	Utriculaire australe, Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire, Utriculaire négligée	Reproduction certaine ou probable					
Ptéridophytes	115082	<i>Polystichum thelypteris</i> (L.) Roth, 1799	Thélyptéride des marais, Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages	Reproduction certaine ou probable					

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	126276	<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	<i>Thélyptéride des marais, Fougère des marais, Thélyptéris des marais, Théliptéris des marécages</i>	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	310	<i>Rana dalmatina Fitzinger in Bonaparte, 1838</i>	Déterminante	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection (lien) Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	VILLARET, J.C.	1996	Ligne nouvelle de frêt Ambérieu - Saint-Jean-de-Maurienne. Informations sur la flore et la végétation. Départements de l'Isère et de la Savoie